

Sécuriser nos actions

Ni policiers, ni miliciens, les membres des collectifs ALS sont des militant-es issu-e-s de syndicats.

Leur tâche est de désamorcer les situations tendues ou dangereuses avant qu'elles ne dégénèrent.

Dans cette logique, un service d'ordre ne nécessite pas forcément des aptitudes physiques dédiées.

Le rôle du SO s'articule autour de 3 impératifs, les 3 « P » :



Protection des militants

Protection du message politique porté par l'initiative

Protection de ses membres

L'efficacité du groupe tient donc plus à son nombre, sa cohésion, à la protection des un.es des autres, à la discipline et à l'organisation de ses membres.

Ce qui signifie que chacun-e a sa place, qu'on peut se relayer et donc qu'en venant à l'ALS une fois, on ne s'engage pas à venir à toutes les actions.

Elles/ils participent à une tâche indispensable à notre organisation aux mêmes titres que la distribution de tract ou de siéger dans les instances.

La force de l'ALS : le nombre et la discipline des camarades

Lors des manifestations

L'ALS est là avant la manifestation pour mettre en place le cortège et accueillir les manifestant.es, organiser et sécuriser la conférence de Presse (gérer l'afflux des journalistes télé, médias internet, radio, Presse... qui font les interviews, photos, films...).

Il a aussi pour rôle d'effectuer la mise en place du cortège.

Pour pouvoir bien faire cela, la ponctualité des participant.es est indispensable.

De la même manière, nous devons être parmi les dernier.es à partir, le temps que l'ensemble du cortège ait pu évacuer sans problème.

L'ALS doit être à l'image de l'organisation : féminisée !

Des femmes sont présentes aujourd'hui dans différentes équipes d'ALS constituant la coordination de l'URIF.

Des groupes sont coordonnés par des militantes.

Mais force est de constater que nous devons faire un effort pour les féminiser davantage.

Les camarades ne doivent pas craindre de se retrouver isolées dans un climat de gros bras, l'ALS est un groupe ouvert adoptant les pratiques féministes revendiquées dans la CGT.

Féminiser nos effectifs permet aussi de faire évoluer nos manières de faire.

Collectif ALS

A L S Animation des L uttes et S écurité

→ Qu'est ce que c'est ?

→ Qui le compose ?

Ce document a pour but de présenter de façon claire le rôle des collectifs ALS :

Les collectifs ALS (pour Animation des Luittes et Sécurité) sont des structures départementales/syndicales et de la coordination de l'Union Régionale Île-de-France pendant les manifestations/luittes/congrès.

Ces dernières années nous avons constaté une véritable remise en cause du droit de manifester par le pouvoir (violences policières, « laisser faire » complice envers des « agresseurs », violences judiciaires, etc..).

Cela nous pose la question de l'organisation et de la sécurisation, donc du renforcement de ces collectifs.

Voici quelques précisions à connaître quand on vient participer à l'ALS.

Ses 5 domaines d'activités :

La communication

L'Interface avec les forces de l'ordre

L'interface avec les pouvoirs publics

L'aide, le conseil aux syndicats en luitte

La sécurisation de toutes les initiatives CGT

Animer des luittes.

Les manifestations, rassemblements, grèves, occupations et autres initiatives de communication sont des moments de luittes, d'expression et de mesure du rapport de force.

Ces luittes appartiennent aux salarié.e.s.

Les initiatives doivent être visibles, audibles et compréhensibles par les salarié.e.s. Elles doivent porter le message et les revendications décidées par l'organisation.

Animer, rendre visible la luitte est de la responsabilité de l'ALS : aider à la préparation matérielle, conseils, animation des cortèges, préparation des slogans, reconnaissance des lieux d'actions participent aussi à leur sécurisation.

Le collectif ALS est l'outil destiné a ces tâches, au service de sa structure CGT.



Organiser, maitriser, animer et sécuriser nos différentes actions,

→ **c'est protéger le droit de manifester.** ←

Formations

Une formation confédérale est à votre disposition « Responsable de collectif ALS » (voir le plan de formation confédéral)

Plusieurs formations sont également mises à votre disposition par l'URIF :

→ **Journée d'études ALS (deux jours)**

→ **Formation 1^{er} secours (2 jours)**